



Avis et rapports du Haut Conseil de la santé publique

Les avis et recommandations et rapports du HCSP de février à juin 2010

19 février 2009

- **Rapport relatif à la maîtrise de l'émergence et de la diffusion des entérocoques résistants aux glycopeptides (ERG) dans les établissements de santé**

Le Haut Conseil de la santé publique a été saisi en 2008, par la direction générale de la Santé d'une demande de recommandations pour la maîtrise de l'émergence et de la diffusion des entérocoques résistants aux glycopeptides dans les établissements de santé.

Ce rapport, élaboré par un groupe de travail de la commission spécialisée Sécurité des patients, poursuit les objectifs suivants :

- regrouper les avis antérieurs (travaux du Comité technique des infections nosocomiales et des infections liées aux soins) ;
- étudier les adaptations des recommandations en cas de grand nombre de patients ;
- émettre des recommandations sur les conditions d'arrêt des mesures de prévention (fermeture de secteurs dédiés).

Le rapport comporte d'abord un chapitre sur les données épidémiologiques, la physiopathologie et les mécanismes de résistance. Il décrit ensuite l'organisation souhaitable de l'établissement et les mesures de prévention nécessaires à la maîtrise de la diffusion des ERG.

17 mars 2010

- **Objectifs de santé publique : évaluation des objectifs de la loi du 9 août 2004 – propositions**

La loi du 9 août 2004, relative à la politique de santé publique, a instauré une démarche structurée pour la définition, la conduite et l'évaluation des politiques de santé en France. Elle a défini cent objectifs de santé quantifiés, susceptibles d'être atteints dans la population ou dans des groupes de population au terme d'une échéance pluriannuelle de cinq ans. Elle les a assortis de plans d'action propres à contribuer à leur réalisation.

Le HCSP, créé par la même loi du 9 août 2004 et mis en place en mars 2007, a pour mission d'évaluer la réalisation de ces objectifs, de participer à leur (re)définition, de contribuer au suivi annuel de la mise en œuvre de la loi, ainsi qu'à la conception et à l'évaluation des politiques et des stratégies de prévention.

Ce rapport présente le résultat des travaux réalisés, dans le cadre de ces missions, en vue de faire des propositions et des recommandations pour une prochaine loi de santé publique. Il se décompose en deux parties :

- l'évaluation des objectifs de la loi de santé publique d'août 2004,
- les propositions d'objectifs pour une prochaine loi. Cette partie

porte sur des propositions d'objectifs spécifiques, répartis de manière thématique, et sur des recommandations d'ordre plus général en matière d'inégalités sociales de santé et de systèmes d'information nécessaires au suivi des objectifs.

26 mars et 23 avril 2010

- **Avis relatif à la poursuite des campagnes de vaccination avec le vaccin MenBvac® en Seine-Maritime et dans les départements limitrophes**

Le Haut Conseil de la santé publique recommande la poursuite en 2011 des campagnes vaccinales avec le vaccin MenBvac® dans les zones et groupes d'âges qui seront jugés prioritaires en fonction de l'épidémiologie, ainsi que la poursuite de la surveillance des infections invasives méningococciques de séro groupe B (IIMB) en Seine-Maritime et dans les départements limitrophes.

Un avis du 23 avril vient en complément de celui émis le 26 mars 2010.

23 avril 2010

- **Avis relatif à la stratégie vaccinale grippe pour la saison 2010-2011**

Le présent avis concerne la stratégie vaccinale en prévision de la saison grippale 2010-2011 sur le territoire national, y compris hors métropole, ainsi que les recommandations pour les personnes susceptibles de voyager dans l'hémisphère Sud durant l'automne et l'hiver australs où le virus A (H1N1) v est susceptible de circuler.

Deux catégories de vaccins seront proposées pour la saison 2010-2011.

- Un vaccin trivalent comprenant une protection contre les virus grippaux en activité durant la période à venir, y compris le virus A (H1N1) responsable de la pandémie grippale de 2009.

- Un vaccin monovalent protégeant uniquement contre la pandémie grippale A (H1N1).

Le HCSP émet dans cet avis des recommandations concernant les populations à vacciner et les vaccins à employer.

Ces avis et rapports sont consultables sur <http://www.hcsp.fr>